

CRÉER • TRANSMETTRE • ACCOMPAGNER • PARTAGER





Parce que la Danse a toujours joué un rôle central dans les interactions humaines, parce qu'elle est une école de la relation à soi et à l'autre, parce qu'elle constitue aujourd'hui un moyen de lien sociétale et collectif puissant et parce que son langage universel ne connaît pas de frontière, la Fondation pour la Danse Thierry Malandain - Académie des beaux-arts a placé dans cet art majeur un espoir ambitieux pour l'avenir.

Quatre valeurs cardinales guident les missions de la Fondation : créer, transmettre, accompagner et partager. « Éduquer par la Danse » et « s'engager pour l'avenir de la Danse » sont les 2 axes principaux sur lesquels la Fondation s'investit de manière prioritaire.

de l'Académie des beaux-arts





La Fondation accompagne les projets qui visent à partager la Danse avec le plus grand nombre, à travers des actions de médiation et de sensibilisation qui ont un impact avéré auprès d'un public très varié.

Nous accordons une place significative aux **projets menés en milieu scolaire**. Auprès des enfants et des adolescents, la Danse permet de **sensibiliser au respect du corps et à l'altérité**, tout en encourageant le **développement du sens du collectif et de l'inclusion**.

Dans le même esprit, et parce que la Danse est aussi un soin qui permet de vivre mieux, nous encourageons les **projets accueillis en milieu hospitalier ou au sein même des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.**

Grâce à la Danse, nous attirons l'attention de toutes les générations sur les **enjeux environnementaux et sociétaux**. Grâce au corps, au sensible et au recours à l'imaginaire, la Danse, au-delà des discours, **relie les individus et les rassemble face à ces grands défis.**





La Fondation soutient les initiatives engagées en faveur de la création chorégraphique et de celles et ceux qui en sont les acteurs, chorégraphes et interprètes.

L'émergence d'une nouvelle génération de chorégraphes, porteurs de nouveaux récits et de nouveaux imaginaires est primordiale. C'est pour cela que que nous accompagnons le **Concours international de jeunes chorégraphes** en finançant l'un des l'un des prix et que nous soutenons égalemen la diffusion des œuvres de chorégraphes talentueux et émergents.

La création n'est possible sans danseuses et danseurs professionnels de qualité. Nous encourageons des initiatives en leur faveur en décernant des bourses à projet, à deux moments décisifs de leur parcours que sont la formation et la reconversion.

Nous entendons enfin nous placer **au cœur de la transmission du riche héritage français de la Danse**, envisagé comme un socle commun sur lequel les nouvelles générations peuvent continuer à créer. Nous favorisons ainsi des **travaux de recherche et d'édition** autour de l'art chorégraphique et de son histoire.

Avec votre soutien, la Fondation pour la Danse Thierry Malandain - Académie des beaux-arts, entend créer un élan au service de la jeunesse et de l'avenir.



La Fondation pour la Danse Thierry Malandain est abritée à l'Académie des beaux-arts, l'une des 5 académies qui constituent l'Institut de France. Présidée par le Secrétaire perpétuel de l'Académie, Laurent Petitgirard, la Fondation accomplit des missions d'intérêt général et peut, à ce titre, délivrer des reçus fiscaux pour les dons qu'elle reçoit, tant des particuliers que des entreprises.

60% du don à déduire de l'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*
66% du don à déduire de l'IMPÔT SUR LE REVENU*
75% du don à déduire de l'IMPÔT SUR LA FORTUNE IMMOBILIÈRE*

La Fondation est également habilitée à recevoir des legs (sans droits de succession) et à être bénéficiaire de contrats de type « assurance-vie ».*

* dans la limite des dispositions du code général des impôts

Accéder directement à la plateforme sécurisée de dons en ligne de la Fondation en scannant le QR code ci-dessous :



